



Fédération Syndicale  
Activités Postales  
et Télécommunications  
25/27 rue des Envierges  
75020 PARIS  
Tél : 01 44 62 12 00  
Fax : 01 44 62 12 34  
sudptt@sudptt.fr  
<http://www.sudptt.fr>

## Conseils de discipline des postiers de Bordeaux-Bègles

# De lourdes sanctions proposées Exigeons leur retrait

■ Six des quatorze postiers passaient en conseil de discipline à Paris les 7 et 8 juillet ■ Toutes les demandes de révocation ont été rejetées sans exception ■ Mais les propositions de sanctions, allant de trois mois à deux ans d'exclusion, restent lourdes et totalement injustifiées ■ Le 20 juillet, le collègue contractuel est menacé de licenciement ■ SUD dépose un préavis de grève nationale ce jour là ■ La mobilisation et le soutien doivent se poursuivre jusqu'au retrait de toutes les sanctions.

### Le soutien des postiers

La direction de la Poste a mené une campagne éhontée pour convaincre les postiers que des faits graves avait été commis à Bordeaux-Bègles.

#### **Pourtant, plus de 30 000 signatures des pétitions de soutien**

aux 14 postiers de Bordeaux-Bègles ont été remises lors des conseils de disciplines des 7 et 8 juillet. Elles seront à nouveau remises lors des conseils de discipline à Bordeaux les 18, 19 et 20 juillet.

Des dizaines et des dizaines de motions ont été votées en Assemblée générale dans les services et elles ont été transmises à la direction de la Poste.

**Le 7 juillet, ce sont plus de 1000 postiers** avec SUD, la CGT, la CNT qui se sont rassemblés devant le Siège du conseil de discipline à Boulogne durant de longues heures entre 8 heures et 23 heures et cela en plein mois de juillet. Le 8 juillet, plus de 250 personnes étaient encore présentes. Des rassemblements ont aussi eu lieu à Bordeaux, à Toulouse, à Nantes, à Montpellier et dans bien d'autres villes.

### Aucune révocation !

Nos six collègues, militants SUD et CGT, étaient menacés de révocation pour leur activité syndicale. Après avoir fait intervenir le GIPN le 26 mai contre les personnels en lutte du centre de tri de Bordeaux-Bègles, La Poste voulait manifester sa volonté d'imposer en force ses restructurations dans les centres de tri mais aussi dans tous les autres secteurs et de réprimer toutes les manifestations de contestation et de colère des personnels.

En conseil de discipline, les défenseurs et les élu-es du personnel ont démonté toutes les accusations fallacieuses de la direction sur les violences et les atteintes à la dignité des personnes qui étaient reprochées à nos collègues et fait la démonstration de l'irresponsabilité de la direction de la DOTC. Ils ont souligné que les événements du centre de tri de Bordeaux-Bègles étaient dus au refus obstiné de tout vrai dialogue sur le projet de restructuration, ses 40 suppressions d'emplois et ses changements d'horaires imposés.

La grève du 9 juin dans les centres de tri, les rassemblements de soutien les 7 et 8 juillet à Paris mais aussi Bordeaux, Toulouse, Nantes, Montpellier..., les interventions de nombreux élus, de nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives ont aussi beaucoup pesé.

Pour les collègues du centre de tri de Bordeaux-Bègles et pour SUD, l'objectif principal était donc d'obtenir qu'il n'y ait aucune révocation. Tous les conseils de discipline ont rejeté à l'unanimité les propositions de révocation.

### Sanctions lourdes, totalement injustifiées

Mais les sanctions proposées par les conseils de discipline restent inacceptables.

Les propositions de sanction des différents Conseils de Discipline sont les suivantes :

**Xavier Dauga et Patrick Pret** : deux ans fermes d'exclusion de fonction.

**Jean-Paul Barra, Jean-Pierre Dabrin, Pierre Gai** : deux ans d'exclusion de fonction dont un an avec sursis.

**René Blanzaco** : la direction a proposé deux ans d'exclusion de fonction dont 21 mois avec sursis.

C'est le droit de revendiquer et de contester la politique de la direction qui sont sanctionnés car

les dossiers de discipline montés de toutes pièces contre les collègues ne justifiaient en aucune façon des sanctions disciplinaires.

Suite aux propositions des conseils de discipline, la direction de La Poste prendra la décision finale. SUD a écrit au président de La Poste pour lui demander de renoncer à toute sanction.

SUD continuera à tout faire pour obtenir l'abandon de toutes les sanctions prises à l'encontre des postiers de Bordeaux-Bègles.

## **Non au licenciement de Fabrice Duluc**

Les procédures disciplinaires ne sont pas terminées. Fabrice Duluc, contractuel et militant de la CNT, passe en conseil de discipline le 20 juillet. Il est menacé de licenciement pour faute lourde.

7 autres collègues doivent passer en conseil de discipline à Bordeaux les 18, 19 et 20 juillet. Ils sont menacés d'exclusion temporaire de fonction de six mois à deux ans selon les cas.

Pas plus que pour les autres collègues, ces demandes de sanction n'ont de justification.

Les révocations de fonctionnaires ayant été reje-

tées, il ne doit pas y avoir de licenciement ! La différence de statut ne peut justifier un traitement différent. Les sanctions ne sont pas plus justifiées pour Fabrice Duluc que pour les autres collègues. Aussi, la mobilisation et le soutien doivent être à la même hauteur pour Fabrice Duluc que pour les collègues qui sont passés en conseil de discipline les 7 et 8 juillet.

C'est pourquoi SUD dépose un préavis de grève nationale pour le 20 juillet et appelle l'ensemble des postiers à faire grève et à manifester.

## **Non à la criminalisation de l'action syndicale !**

### **La mobilisation et le soutien financier doivent continuer**

Au-delà de celui des postiers, SUD a recherché le soutien de toutes les personnalités et de tous les élu-es, des organisations syndicales, politiques et associatives qui dénoncent une politique générale de criminalisation de l'action syndicale tant de la part du patronat que du gouvernement. On veut faire taire les salariés, les lycéens, les paysans, ... tous ceux qui considèrent que ce monde est injuste et inégal.

Les 14 postiers de Bègles ont reçu le soutien de très nombreux élus et personnalités. Au 9 juillet, près de 800 syndicalistes, militants associatifs et politiques, élu-es des communes, des conseils géné-

raux et régionaux, députés et sénateurs ont signé l'appel de soutien.

De nombreuses organisations et associations ont également signé telles la Ligue des Droits de l'Homme ou le Syndicat de la Magistrature....

Ce soutien devra continuer après les conseils de discipline. Gisèle Halimi (de la Ligue des Droits de l'Homme) a accepté de présider le comité national de soutien et des comités de soutien locaux sont en voie de constitution.

De nombreuses initiatives seront prises pour mobiliser l'opinion publique et assurer le soutien financier à nos collègues injustement sanctionnés.

# **Ensemble, continuons jusqu'au retrait de toutes les sanctions**

Paris le 11 juillet 2005